



MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE,

- Vu le Décret n° 72-580 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Agrégés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu le Décret n° 72-581 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Certifiés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu la note de service n° *non renseigné* du 10/07/2025 parue au BOESR n° 28 du 10/07/2025, relative aux modalités d'emplois et à la procédure d'affectation des enseignants du second degré dans les établissements d'enseignements supérieur pour la rentrée 2026;
- Vu les délibérations du conseil d'administration du 26/09/2025 fixant les modalités de gestion des opérations de recrutement des enseignants du second degré et de création des commissions de recrutement;

ARRETE :

Article 1 : Une commission d'affectation, chargée d'examiner et de classer les candidatures déclarées recevables et présentées sur l'emploi 4536, en Anglais , de la composante FACULTE DE SCIENCES ET TECHNIQUES est mise en place au titre du recrutement 2026 d'enseignants du second degré.

Article 2 : Sont nommés membres de la dite commission :

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
Mme	DALMAY	CLAIRE	MCF	63
Mme	GERMAIN-GAUBERT	CAROLE	CERTIFIE	H0422
M.	GOUTERON	JEREMIE	CERTIFIE	H0422
Mme	GOUTTEFANGEAS	RAPHAELLE	AGREGE	H0422
Mme	HEPTON	ALICE	AGREGE	H0422
Mme	MAZIN-JAMET	ESTELLE	CERTIFIE	H0422
Mme	YOTTE	SYLVIE	PR	60

Article 3 : Madame/Monsieur la/le directeur.rice général.e des services de l'université est chargé.e de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Limoges, le 17/11/2025

Président

Vincent Jolivet